

# PROGRAMME DE FORMATION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) DANS LA FPT MEMBRES DU CST EN PRESENCE DE F3SCT

<b>PUBLIC CONCERNE</b>	Membres de la F3SCT Membres du CST	<b>PREREQUIS</b>	Aucun prérequis technique	<b>DATES</b>	à définir conjointement
<b>DUREE</b>	35 heures pour tous les membres de la F3SCT (y compris pour les membres du CST siégeant à la F3SCT)  Possibilités de 21 h pour les membres du CST ne siégeant pas à la F3SCT	<b>PRIX</b>	Voir offre commerciale	<b>MODALITE</b>	Présentiel

## CONTENU GENERAL DE LA FORMATION

La formation aborde :

- ◆ Les missions générales du CST et de la formation spécialisée en matière de **Santé, Sécurité et Conditions de Travail**
- ◆ Les risques professionnels (fondamentaux sur les risques et leur prévention, évaluation, document unique)
- ◆ Les outils et méthodes en matière de prévention (analyse des situations de travail, analyse des accidents)
- ◆ La prévention des risques psychosociaux (RPS) et le cas particulier du télétravail et de la QVT
- ◆ Le positionnement du CST et de la formation spécialisée avec les autres acteurs de la sécurité
- ◆ Les obligations réglementaires en lien avec les missions du CST et de la formation spécialisée
- ◆ Les informations et consultations obligatoires du CST et de la formation spécialisée
- ◆ La promotion de la prévention et du CST et de la formation spécialisée

CST: Comité Social territorial

F3SCT : Formation Spécialisée en Santé Sécurité et Conditions de travail

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ◆ Maîtriser les règles de fonctionnement du CST et de la formation spécialisée et l'étendue de leurs missions en matière de **Santé, Sécurité et Conditions de Travail**
- ◆ Être capable d'analyser les situations de travail et les risques professionnels
- ◆ Être capable de contribuer à une démarche d'analyse des accidents du travail et des incidents
- ◆ Être capable de mettre en œuvre des actions de promotion de la prévention

**Module de 3 jours : toutes les parties sont abordées**

**Module de 5 jours : les 2 jours supplémentaires sont consacrés à l'approfondissement des risques ou thématiques spécifiques (RPS, QVT,...) et les méthodes (analyse des accidents, visite terrain, consultations spécifiques...)**

Le programme de formation prend en compte le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics

# PROGRAMME DE FORMATION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) DANS LA FPT MEMBRES DU CST EN PRESENCE DE F3SCT

## PROGRAMME

### Partie 1 : Fonctionnement et missions générales du CST et de la F3SCT

- Introduction : du CT/CHSCT au CST/F3SCT
- Champs de compétence, composition (représentants des collectivités territoriales, représentants du personnel)
- Moyens, droits et obligations des membres
- Relations avec les autres acteurs en santé et sécurité : agents chargés d'une fonction d'inspection, médecine du travail, assistants et conseillers de prévention

### Partie 2 : L'analyse et l'évaluation des risques professionnels

- Démarche, méthodes et outils
- Cadre réglementaire : le document unique, les principes généraux de prévention
- Les fondamentaux par famille de risques professionnels (description, bases légales, prévention technique et organisationnelle)
- Démarche RPS – évaluation et prévention des RPS
- QVT

### Partie 3 : Le CST et la F3SCT acteurs de la santé sécurité au travail et des conditions de travail

- L'information obligatoire en SSCT
- Les consultations obligatoires en SSCT

### Partie 4 : Les missions opérationnelles du CST et de la F3SCT

- Veiller au respect des obligations de sécurité
- L'organisation des visites périodiques (délégation, rapport)
- Le suivi de la politique de prévention de l'établissement
- Le suivi des accidents du travail et des maladies professionnelles
- La gestion des situations exceptionnelles (p. Ex. Droit de retrait)

### Partie 5 : L'analyse des incidents et accidents du travail

- Méthodes d'analyse des causes des accidents
- Recherche et proposition de mesures préventives et correctives

### Partie 6 : Le CST et la F3SCT comme moteur de la prévention

- La promotion des instances sur leur rôle en SSCT
- Bien communiquer en matière de prévention
- La promotion et la communication de la prévention auprès du personnel
- La veille en matière de SSCT



# PROGRAMME DE FORMATION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) DANS LA FPT MEMBRES DU CST EN PRESENCE DE F3SCT



## MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT - ANIMATION

---

- Une approche pédagogique pragmatique et concrète basée sur de nombreuses mises en situation (simulation de consultations)
- Exercices sur l'analyse des risques et l'analyse des accidents
- Utilisation de vidéos et films d'animations
- Simulation d'une visite et réalisation en commun d'un compte-rendu
- Une documentation très complète est remise
- FORMATEUR : la formation est assurée par un(e) consultant(e) en prévention des risques professionnels

## DISPOSITIF DE SUIVI – VALIDATION DES ACQUIS – DOCUMENT(S) DELIVRE(S) SUITE A L'ÉVALUATION DES ACQUIS

---

- Début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un « tour de table »
- En fin de formation : « tour de table » pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation satisfaction à chaud
- Évaluation des acquis de la formation : par un questionnaire
- Relevé de présence
- Attestation de formation

## ACCESSIBILITE

---

Nos formations inter-entreprises sont réalisées dans des établissements aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

Pour toute situation de handicap, que la formation se déroule en inter ou en intra, nous recommandons à tout participant en situation de handicap (ou commanditaire de l'action) de nous le signaler le plus en amont possible, pour l'accueillir et l'accompagner dans les meilleures conditions.

Référent Handicap : Olivier BOUTEILLER - 06 80 26 69 64 – [olivier@aqse-france.com](mailto:olivier@aqse-france.com)